



Cherbourg

Sécurité routière. Les lycéens de Tocqueville sensibilisés

La conduite accompagnée mise en avant

QUOTIDIEN LA PRESSE DE LA MANCHE | vendredi 24 novembre 2017

426 mots



Les élèves se sont montrés attentifs au discours de Laurent Germain.

Un coût moins élevé, des taux de réussite record et, surtout, une diminution du risque d'accident : la conduite accompagnée ne compte que des avantages. Afin de la promouvoir, les IDSR sont venus à la rencontre du public et oeuvrent pour la prévention à la sécurité routière.

Cette semaine, Laurent Germain a échangé sa casquette de CPE du lycée Tocqueville pour celle de l'Intervenant départemental pour la sécurité routière (IDSR). À ce titre, il intervient bénévolement chaque année auprès des différentes classes de seconde afin de sensibiliser les élèves à la prévention routière et mettre en avant les bénéfices de la conduite accompagnée.

Durant ses interventions, le bénévole consacre une première heure à la formation, où il évoque des chiffres éloquentes : 400 euros d'économie en moyenne par rapport à une formation dite classique et un taux de réussite à l'examen final de 74 %, contre 55 % pour la formation initiale. Plus intéressant encore pour les élèves, les 3 000 kilomètres parcourus avec un accompagnateur qui sont exigés les rendent plus à l'aise avec la conduite, quelles que soient les conditions de route, là où une formation initiale ne prépare pas à autant de situation, comme à la conduite de nuit par exemple.

800 euros pour passer son permis

La deuxième heure de son intervention est consacrée à la prévention face aux conduites à risque. Il met ainsi les jeunes face aux conséquences de la consommation d'alcool et de stupéfiants. Pour s'assurer de l'efficacité de son discours auprès de son public, l'IDSR peut compter sur le questionnaire que chaque participant doit remplir. Parmi les 4 500 élèves répartis sur les 30 établissements de la Manche y participant, un gagnant par lycée sera tiré au sort et repartira avec 800 euros offerts par les quatre partenaires de l'opération que sont Groupama, le Crédit Mutuel, la préfecture et le conseil général, et ce afin de passer le permis via la conduite accompagnée.

L'IDSR intervient dans les établissements scolaires, mais également auprès des seniors ou au cours d'animations lors d'événements publics. Renseignements complémentaires sur le statut d'IDSR et ses missions auprès de la préfecture.